

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Guy Mettan, Anne-Marie von Arx-Vernon, Antoine Barde, Beatriz de Candolle, Bertrand Buchs, Thierry Cerutti, Henry Rappaz, Marie-Thérèse Engelberts, Fabiano Forte, Mauro Poggia, Pascal Spuhler, Patrick Saudan, Gabriel Barrillier, Michel Ducret, Charles Selleger, Loly Bolay, Jean Romain, Nathalie Schnewly, Eric Stauffer, André Python, Michel Forni, Jean-François Girardet*

*Date de dépôt : 10 décembre 2010*

## **Proposition de résolution**

**pour le maintien du Musée des Suisses de l'étranger à Penthes et la création d'un centre de rencontre international à Rive-Belle**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la volonté unanime du Grand Conseil de maintenir le Musée des Suisses de l'étranger sur le domaine de Penthes, exprimée lors du vote de la motion 1971 le 15 octobre dernier ;
- la décision annoncée par le Conseil d'Etat le 2 décembre 2010 de résilier le bail de la fondation et de ne pas conclure un contrat de longue durée avec icelle ;
- la décision prise par le Grand Conseil de conserver le domaine de Rive-belle comme propriété de l'Etat et l'absence de projet d'affectation concernant ce domaine ;
- la proximité du domaine de Rive-Belle avec la Genève internationale et les principales missions diplomatiques,

invite avec la plus grande fermeté le Conseil d'Etat

- à respecter la volonté du Grand Conseil et à conserver dans la durée le Musée des Suisses de l'étranger et la fondation qui le gère sur le domaine de Penthes, en lui donnant, le cas échéant, les moyens de dynamiser son audience ;
- à affecter le domaine de Rive-Belle à la Genève internationale en y implantant, par exemple, le centre de rencontre international qu'il projette de créer.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Dans son communiqué du 2 décembre dernier, le Conseil d'Etat a publié l'information suivante :

### **« Avenir du domaine de Penthes**

*Le Conseil d'Etat a adressé un courrier à la Fondation pour l'histoire des Suisses dans le monde relatif au droit d'usufruit dont bénéficie la fondation au Château de Penthes. Le gouvernement rappelle qu'un groupe de travail a été créé en mai 2010 afin d'élaborer et de présenter un projet de valorisation du domaine de Penthes, dans la perspective de faire de celui-ci un lieu de rencontre de haut niveau pour les différents acteurs de la Genève internationale.*

*Il est également précisé que ce processus de valorisation du site se fera en concertation avec plusieurs acteurs, dont la fondation, qui pourrait, si cela s'avère possible, poursuivre tout ou partie de ses activités à Penthes. Le gouvernement souhaite également voir maintenue sans interruption l'activité publique du restaurant au moins à son niveau actuel.*

*Le Conseil d'Etat confirme enfin sa volonté de ne pas renouveler le droit d'usufruit dont bénéficie la Fondation pour l'histoire des Suisses dans le monde et qui arrivera à échéance le 31 janvier 2012. Il rappelle également qu'il s'est engagé à aborder avec la fondation les aspects liés à l'incertitude financière que peut provoquer cette situation. »*

Cette annonce, intervenant six semaines après le vote unanime d'une motion qui demandait expressément le maintien du Musée des Suisses de l'étranger et de la Fondation pour l'histoire des Suisses dans le monde à Penthes, a été ressentie par l'immense majorité des députés comme contraire à l'esprit et à la lettre de ladite motion.

C'est pourquoi les signataires de la présente résolution ont souhaité réexprimer avec force et vigueur leur soutien ferme et inébranlable au maintien du Musée sur le domaine de Penthes. Sur la suggestion du président en exercice du Grand Conseil, ils saisissent d'ailleurs l'occasion de rappeler que le domaine de Rive-Belle, situé dans le quartier international, reste toujours propriété de l'Etat suite au refus du projet de loi 10548 et pourrait

demeurer dans le domaine public avec des accès ouverts à tous en accueillant le centre de rencontre international et/ou le club destiné aux plus hauts représentants de la Genève internationale que le Conseil d'Etat souhaite apparemment créer à Genève. La motion 1979 serait ainsi respectée.

Cette option aurait l'avantage de permettre la survie, voire de dynamiser le Musée des Suisses de l'étranger tout en affectant le domaine de Rive-Belle à une activité d'intérêt public pour notre canton.